

LEPIGEON Alexandre Victor

Né le 24 novembre 1875 à Cherbourg (*Manche*), au 61, rue de la Paix (*Registre des actes de naissance de la ville de Cherbourg, Année 1875, suppl. f° 10, acte n° 616*), et domicilié à Toulon (*Var*), décédé le 26 mars 1917 à l'Hôpital maritime de Lorient (*Maladie contractée en service : hémoptysie*). **Mécanicien principal de 1^{re} classe**.

- Fils de **Pierre Jean Frédéric LEPIGEON**, né le 29 juillet 1842 à Barneville-sur-Mer — aujourd'hui Barneville-Carteret — (*Manche*) et décédé le 16 septembre 1895 à Cherbourg (*Registre des actes de décès de la ville de Cherbourg, Année 1895, f° 219, acte n° 845*), serrurier [Ajusteur au port de Brest (1866) ; « maître entretenu à la Marine » (1895)], et d'**Aline Angélique BABO**, née le 29 mars 1846 à Brest (*Finistère*), sans profession ; époux ayant contracté mariage à Brest-Recouvrance, le 7 novembre 1866 (*Registre des actes de mariage de la section de commune de Brest-Recouvrance, Année 1866, f° 63, acte n° 123*).

- Époux de **Pauline Marie LE FLOCH**, née le 8 mai 1878 à Brest, avec laquelle il avait contracté mariage dans cette ville, le 2 novembre 1898 (*Registre des actes de mariage de la ville de Brest, Année 1898, f° 231, acte n° 457*).

Fille d'**Alphonse Alexandre LE FLOCH**, premier maître fourrier de la Marine, et d'**Alphonsine Pauline LE PEN**, sans profession, son épouse.

Pension de veuve

- Journal officiel* du 31 juillet 1918, p. 6.664.

Par décret du 18 juillet 1918, sur le rapport du ministre de la marine, il est accordé une pension à chacune des veuves des officiers et assimilés dénommées ci-après :

LE FLOCH (Pauline-Marie), veuve LEPIGEON. Le mari mécanicien principal de 2^e classe, décédé en possession de droits à une pension. — Jouissance du 27 mars 1917..... 1.000 fr.

Classe 1895, n° 1.825 au recrutement de Brest.

Engagé volontaire pour 5 ans à la mairie de Brest le 20 février 1896 au titre du 2^e *Dépôt des équipages de la flotte* ; arrivé au corps le même jour, matricule n° 73.001-2.

Inscrit le 25 novembre 1899 au quartier maritime de Brest.

Par décision ministérielle du 1^{er} octobre 1900 (*J.O. 5 oct. 1900, p. 6.564 et 6.566*), promu au grade de second maître mécanicien théorique de 2^e classe.

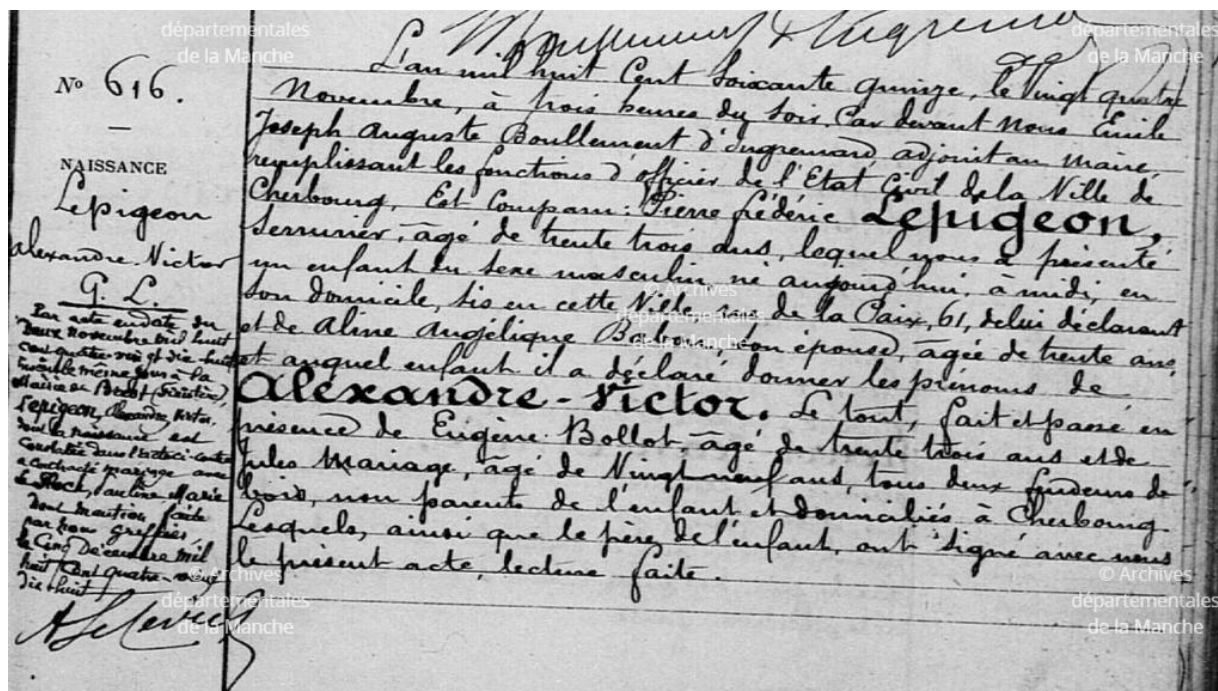
Par décision ministérielle du 1^{er} février 1903 (*J.O. 1^{er} févr. 1903, p. 601 et 602*), promu au grade de maître mécanicien théorique.

En 1911, premier maître mécanicien à bord du cuirassé d'escadre **Charlemagne**.

Par décret du 1^{er} août 1914 (*J.O. 2 août 1914, p. 7.074*), promu au grade de premier maître mécanicien de 2^e classe. Affecté au port de Brest (*J.O. 7 août 1914, p. 7.233*).

... / ...

*Registre des actes de naissance de la ville de Cherbourg,
Année 1875, suppl. f° 10, acte n° 616.*



Leprigeon

Nom : Leprigeon Prénoms : Alexandre Victor Surnom : _____		Numéro matricule du recensement : 1825 Classe de mobilisation : _____	
ÉTAT CIVIL Né le 20 Novembre 1875 à Chabouy , canton de BREST , département de la Manche à BREST , canton de BREST , département de la Manche du Ministère , profession de chambraman en cuisine fils de Monsieur Tristram et de Monsieur Angélique Besson , domiciliés à BREST , canton de BREST , département de la Manche		SIGNALEMENT Cheveux châtain , sourcils châtain yeux gris bleu , front large nez moyen , bouche moyenne menton petit , visage ovale Taille : 1 m. 67 cent. Taille rectifiée : 1 m. 67 cent. MARQUES PARTICULIÈRES : _____	
N° 15 de tirage dans le canton de BREST		Degré d'instruction : (général) 1 , (militaire) 3	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. Engagé volontaire aux Équipages de la Flotte Compris dans la 4 partie de la liste du recensement cantonal (_____ partie).		Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3). Dans l'armée active : Équip. Flotte Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : _____ Dans l'armée territoriale et dans sa réserve : _____	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. Incorporé aux Équipages de la Flotte comme engagé volontaire pour cinq ans à Brest, le 20 février 1896. Arrivé au corps, le 20 mars 1896. N° 45001. Inscrit matricule au 2^e classe. Inscrit matricule au 2^e classe. N° 2212 du 20 février 1896. Décidé le 26 Mars 1912 à Lorient.			
Passé dans la _____ de l'armée active.		LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PARCOURS DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LA RÉSERVE DE LA FAMILLE.	
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. A accompli une 1 ^{re} période d'exercices dans la disponibilité du 28 X 1896 au 14 96 A accompli une 2 ^e période d'exercices dans la disponibilité du 1904 au 1904 Passé dans l'armée territoriale le _____		DATES DE LA MOBILISATION DU SERVICE MILITAIRE. ÉPOQUE DE LA MOBILISATION DU SERVICE MILITAIRE. la disponibilité de l'armée active : 1901 la réserve de l'armée active : 1904 la réserve de l'armée territoriale : 1909 la réserve de l'armée territoriale : 1915	
		DATES DE LA MOBILISATION DU SERVICE MILITAIRE. la disponibilité de l'armée active : 1901 la réserve de l'armée active : 1904 la réserve de l'armée territoriale : 1909 la réserve de l'armée territoriale : 1915	

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1896.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au despatch.
 (3) Pour les hommes compris dans la 3^e partie de la liste, l'indication à porter est : Affranchi.
 Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : N° de la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)